

des Prairies et celle des Mille-Isles. L'industrie secondaire est intéressée. Il y a des possibilités économiques extraordinaires. La masse se déplace du centre de Montréal pour s'organiser et vivre dans Ville Laval. Et ceci à tel point que les autorités font face à des problèmes qui nécessitent l'aide des gouvernements supérieurs. Le gouvernement du Québec, soit celui d'avant juin 1966, comme l'actuel, ont fait leur large part. Nous, du gouvernement central, aidons dans les limites de notre juridiction. Aussi, c'est avec enthousiasme que les autorités locales ont pris connaissance de cette mesure importante et dont ils attendent tant.

Monsieur l'Orateur, je m'en voudrais, avant de classer quelques remarques, de ne pas avoir dit, comme ceux qui m'ont précédé, un mot à l'endroit du proposeur et du comotionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône.

Ils se sont montrés dignes de la confiance que leurs électeurs avaient mise en eux; ce sont des Canadiens dont nous sommes fiers. Je voudrais également offrir mes félicitations les plus respectueuses au nouveau représentant de la Reine au Canada, Son Excellence Roland Michener. Que son règne soit long, qu'il soit fructueux, et ce dans le meilleur intérêt de notre patrie, notre cher grand Canada.

[Traduction]

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je commencerai par féliciter le motionnaire de l'adresse en réponse au discours du trône (M. Jamieson) et celui qui l'a appuyé, M. Côté (Nicolet-Yamaska). Ils ont fait de la bonne besogne. J'ai écouté avec intérêt le motionnaire qui a présenté habilement et avec éloquence ses opinions à la Chambre des communes. J'ai surtout été impressionné par le bon sens dont il a fait preuve en attendant plusieurs mois, comme il nous a dit l'avoir fait, avant d'exprimer ici ses opinions. On a toujours conseillé, à juste titre, aux nouveaux députés de ne pas se lancer trop rapidement et d'observer d'abord comment fonctionne cette institution. C'est ce qu'a fait apparemment le député de Burin-Burgeo. Il a attendu, observé et écouté avant de prendre part aux débats.

Il a abordé un certain nombre de sujets qui sont très intéressants. J'ai noté en particulier qu'il reconnaissait avoir changé d'opinion au sujet du Parlement depuis qu'il était député. Comme bien des Canadiens, il croyait que cette institution était quelque peu démodée et

[M. Rochon.]

inefficace. Après avoir siégé ici et avoir mieux compris la nature de cette institution, il a changé d'opinion.

C'est une chose à laquelle on peut s'attendre et qu'ont expérimentée la plupart des députés. Beaucoup se font des idées fausses sur le Parlement, mais lorsqu'ils sont élus députés, à condition d'être patients et de vouloir apprendre, ils découvrent bientôt qu'en dépit de ses faiblesses, que personne ne nie, le Parlement est encore le meilleur système de gouvernement qui ait été inventé en ce monde. Il prête toujours à la critique et est susceptible d'amélioration. Nous vivons à une époque où nous avons vu, un peu partout dans le monde, le mauvais emploi du pouvoir et le renversement de gouvernements de tous genres.

Il doit exister sur terre, actuellement, toutes les formes imaginables de gouvernement, mais je doute que beaucoup de Canadiens voudraient échanger leur propre gouvernement pour celui de divers pays étrangers. Nous ne voulons pas nous mettre en lieu de subir un coup d'État fomenté par des militaires mécontents du cours des choses au Parlement. Nous ne voulons pas non plus supporter une révolution dont les adeptes changeraient entièrement notre structure sociale. Nous ne souhaitons pas non plus établir la monarchie absolue ou la dictature.

● (9.30 p.m.)

Nous avons toutefois été témoins de tous ces régimes, dans le monde, au cours de la dernière génération. En contemplant les pays qui les ont subis, nous pouvons nous réjouir, je crois, d'avoir ce genre d'institution, ce genre de notre gouvernement que la volonté du peuple peut, d'ailleurs, modifier à l'occasion appropriée. Grâce à la liberté qui règne au Canada, il nous est possible d'exprimer diverses opinions, sans autres conséquences que d'endurer peut-être les moqueries et la raillerie des adversaires; et ces conséquences ne sont pas très lourdes à porter. J'ai parfois l'impression que nous ne nous rendons pas compte des avantages dont nous jouissons. Nous le devrions, pourtant, lorsque nous nous arrêtons sur les troubles qui agitent le monde.

Comment se fait-il, monsieur l'Orateur, que pendant les cent années de régime confédératif aucun bouleversement important de notre société n'est venu mettre en cause le caractère de cette institution? Les bases en avaient été solidement posées.

Puis-je m'interrompre, monsieur l'Orateur. Je ne comptais pas intervenir ce soir. Mais j'ai constaté que d'autres voulaient prendre la